



Nos Refs/ 177-1-141216-FGM-AP-MR

Monsieur le Directeur
Caisse Nationale Assurance Vieillesse
110 Avenue de Flandre
75019 PARIS

Saint Ouen le 16 décembre 2014

Monsieur le Directeur,

Notre association est interpellée par de nouveaux retraités sur les retards de traitement des dossiers de demande de liquidation des pensions par les CARSAT Languedoc/Roussillon et Nord/Picardie.

Il s'avère donc que les quelques mesures temporaires prises après l'intervention de notre association en décembre 2013 n'ont pas réglé le problème puisque les difficultés perdurent et que de nombreux retraités sont en rupture de ressources durant plusieurs mois, en ayant pourtant déposé leur demande dans les délais.

D'ailleurs, devant cette situation, monsieur Dominique BAUDIS, Défenseur des Droits, en janvier dernier, regrettait qu'au-delà de l'absence d'anticipation des difficultés, pourtant prévisibles avec la réforme des retraites, aucun dispositif de substitution n'ait été envisagé, tel que des versements d'avances sur pension, en faveur des assurés, pour leur permettre de disposer de ressources dans l'attente de la liquidation de leurs droits.

C'est pourquoi nous vous demandons d'user de vos pouvoirs afin que soient mises en œuvre, d'urgence, les mesures nécessaires pour résorber les retards et assainir la situation définitivement, et afin que les nouveaux ayants droits perçoivent les pensions qui leur sont dues dans les plus brefs délais.

Vous remerciant de votre intervention rapide et efficace,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre haute considération.

Le Président national,

Francisco GARCIA.